

Les statuts revus pour les Amis des chemins de ronde



L'assemblée générale des ACR35 présidée par Patrice Petitjean s'est tenue au centre Jean-Rochefort. Au premier rang à droite, Chantal Bonnot (trésorière) et Patrice Bauché (secrétaire général).

Cent un adhérents ont assisté à l'assemblée générale des Amis des chemins de ronde d'Ille-et-Vilaine (ACR35) s'est tenue le 16 janvier. La réunion s'est déroulée en deux volets : une assemblée extraordinaire suivie de l'assemblée générale annuelle classique.

Il s'agissait, dans un premier temps, de proposer aux adhérents d'approuver une nouvelle numérotation des statuts, l'article 2 ayant été omis dans la rédaction des statuts initiaux, puis de modifier l'article 8 concernant le conseil d'administration qui ne sera plus limité à neuf membres, mais à neuf membres au minimum élus pour quatre ans.

Les quatre administrateurs sortants ont été réélus à l'unanimité et Yannick Raux et Brigitte Jégouzo, nouveaux entrants, également élus à l'unanimité. Le président Patrice Petitjean a ensuite déroulé l'ordre du jour de l'assemblée générale.

« En 2015, nous nous sommes efforcés de faire avancer un certain nombre de dossiers afin d'assurer,

conformément à l'objet de notre association, un passage piétonnier continu au plus près du littoral. Les choses n'avancent pas aussi vite que nous le souhaitons », a-t-il indiqué.

Pesanteurs administratives, compétences croisées et parfois contradictoires des administrations concernées, restrictions budgétaires sont, selon les responsables d'ACR35, autant de freins à l'avancement rapide des dossiers. « Tout ceci fait que les promesses renouvelées ne sont pas suivies de réalisations concrètes sur le terrain. »

Servitude de passage à Saint-Briac, traversée du pont de Lancieux, le sentier entre la Pointe du Christ et Notre-Dame des Flots discontinu suite à la reconstruction du restaurant Le Bénétin, les travaux de Quelmeir, la liaison entre le parc de la Briantais et le parc des Corbières et des points noirs sur Saint-Malo sont autant de dossiers qui n'ont pas encore trouvé de solution.